

INFORMATIONS PRATIQUES

TARIFS

- Tarif plein par année : 2 295,00 €
- Boursier par année (sous conditions) : 295,00 €
- Minerval réduit par année (Administration publique) : 1 595,00 €
- Minerval réduit par année (Architecte de moins 3 ans d'expérience) : 1 895,00 €

Etalement de paiement possible sur demande.

SITUATION

La formation se donnera à la Faculté d'Architecture La Cambre Horta (ULB) ou sur des chantiers/bâtiments classés.

HORAIRE

La formation de 240 heures se déroule sur 42 journées réparties sur deux ans.
Les cours se donnent les vendredis après-midi et les samedis matin.

INFORMATIONS ET INSCRIPTION

L'admission se fait via la plateforme internet de la formation continue à l'ULB.

FORMATION BILINGUE - FR/NL

<http://formcont.ulb.ac.be>



Conservation & Restauration du patrimoine architectural, urbain et paysager

Certificat d'Executive
Master en
Patrimoine
architectural



CONTENU

Bruxelles offre un patrimoine monumental diversifié, marqué par une histoire mouvementée, allant du Moyen Âge à l'époque contemporaine, en passant par l'Art nouveau, l'avant-garde ou l'architecture industrielle. Pour cette raison, cette ville-capitale, au cœur de l'Europe, constitue un laboratoire expérimental idéal pour ceux qui s'intéressent à la question patrimoniale. Plusieurs politiques de préservation du patrimoine s'y sont succédées, donnant lieu à des interventions autrefois critiquables certes, mais aujourd'hui souvent exemplaires, et en tout cas toujours nourries de courants théoriques riches en débats. Différentes institutions européennes ou nationales chargées de la politique du patrimoine y ont leur siège, un grand nombre de bibliothèques spécialisées, de centres d'archives et de collectionneurs privés s'y concentrent et sont à disposition des étudiants.



OBJECTIFS

Le programme offre une maîtrise dans les domaines du patrimoine architectural, urbain et paysager. Orienté vers la pratique, cet enseignement couvre tout le processus du projet de restauration du patrimoine, depuis les études théoriques préalables jusqu'au chantier. L'enseignement est délivré par des spécialistes reconnus, issus de différentes facultés de l'ULB et de la VUB, mais aussi de l'administration publique ou du métier.



À QUI S'ADRESSE LA FORMATION?

Cette formation s'adresse aux architectes, aux diplômés porteurs d'un master de niveau universitaire (historien de l'art, historien, archéologue, chimiste, ingénieur, etc.) et à tous les professionnels de la conservation et de la restauration du patrimoine soucieux d'améliorer leur formation.



ACQUIS

Les candidats qui réussissent les épreuves de fin de formation recevront un certificat interuniversitaire de 40 crédits.

Année 1

- Module 1 : Enjeux et processus de la conservation-restauration du patrimoine - cas pratiques (1 crédit)
- Module 2 : Cadre théorique et juridique (2 crédits)
- Module 3 : Notions d'histoire de l'architecture (5 crédits)
- Module 4 : Le patrimoine architectural dans ses contextes (4 crédits)
- Module 5 : Etudes préalables et analyses (3 crédits)
- Module 6 : Synthétisation des études préalables (1 crédit)

Année 2

- Module 1 : Enjeux et processus de la conservation-restauration du patrimoine - cas pratiques (1 crédit)
- Module 2 : Techniques de la Conservation - Restauration (3 crédits)
- Module 3 : Restauration des parcs et jardins historiques (2 crédits)
- Module 4 : Le patrimoine de demain (2 crédits)
- Module 5 / 6 : Atelier / TFE (16 crédits)

avec le soutien de :